

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Matricule : **365** Société : Actif Pensionné(e) Autre :Nom & Prénom : **FIKRI MED**Date de naissance : **2/11/38**Adresse : **Rue Allal Ben Abdellah n° 4 c/c**Tél. : **062 592343X** Total des frais engagés : **3800,00 + 176,00 Dhs**

R. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophtalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Étage Maârif
Casablanca - Tél. : 05 22 99 45 00

Cachet du médecin : **DR FKI** Date de consultation : **12/12/2014**Nom et prénom du malade : **FIKRI ESTIMA** Age :Lien de parenté : Lui-même Conjoint EnfantNature de la maladie : **Refraction + astigmatisme**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : **[Signature]**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17.12.2019 C2	r. BERRADA SOUNI CHAKIB Ophtalmologue Matie Familia Angle Rue Jura Vergne 3ème Etage Maârif Tél : 05 22 99 45 00	250, M		RADIA SOUNI CHAKIB Ophtalmologue Matie Familia Angle Rue Jura Vergne 3ème Etage Maârif Tél : 05 22 99 45 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Melle EL HADJ SIDI MOUSSA Docteur en Pharmacie 7, Rue Al-Fathia Casablanca - Tel. 05 22 22 00 00	17/12/19	176,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

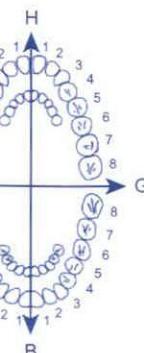
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Opticien AZHAR Opticien Optométriste	12/12/20					3800.-

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	Coefficient des travaux
D	00000000	00000000		Montants des soins
B	35533411	11433553		Date du devis
				Date de l'exécution
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Docteur BERRADA SOUNI Chakib

Spécialiste des Maladies et Chirurgies des yeux

Strabologie - Lentilles de Contact - Laser - Angiographie

Lazik - Cataracte au Lazer

Membre de La Société Française d'Ophtalmologie

Agree Pour Permettre De Couture



الدكتور براادة السنی شکیب

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب الجول عدسة الاتصال - الليزر - أخبوغرافي

لزيك - إزالة الملاحة بالليزر

عضو الجمعية الفرنسية لامراض العيون

مرخص إعطاء الشهادة للقدرة على السياقة

Galerie Familia Angle Rue Jura Casablanca, le :

17.12.2014.

الدار البيضاء ، في :

M. Fikri Fatima



Laboratoire Sotherma Bouskoura
Opantanol 0,1% collyre, 5 ml
A.D.S.P. Maroc N° 1458/DMP/21/NPP
PPV : 90,70 DHS

407252

Summum de Contrôle (ver + l'autre)
- progressif petit reflet

$$\text{B} \text{ ss} = (10^{\circ} + 1,00) + 4,00 - \\ \text{ss} = (10^{\circ} + 1,00) + 3,00 -$$

$$\text{ss} > \text{ss} + 3,00 -$$

(4) PHARMACIE LA SOURCE
Melle EL MOUSSINI MOUINA
Docteur en Pharmacie
7, Rue Ain Assoudouine
Casablanca - Tel. 05 22 36 24 85

Hyg. Hyg. Hyg. ↳ Amor



Optic Azhar Vision

Opticien - Optométriste

Facture : N° 002315

Date : 12/12/20

Mr. : Madame. Siti Kadi fatima

Docteur :

Type des Verres :

PROGRESSIF OPTIQUE

SUITE REFLÈT

Monture :

OPTIQUE

500.00

* Vision de Loin :

OD	Axe	10	Cyl	+1.00	Sph	+14.00	3300.00
OG	Axe	470	Cyl	+1.00	Sph	+3.00	

* Vision de Près :

OD	Axe		Cyl		Sph	
----	-----	--	-----	--	-----	--

OG	Axe		Cyl		Sph	
----	-----	--	-----	--	-----	--

Add : +3.00

Montant : 3800.00

Arrêtée la Présente Facture à la Somme de :

TROIS MILLE HUIT CENT DRAG



**Lubricant ophthalmic solution
with sodium hyaluronate 0.4%
10ml bottle**



PPC 86,00 DH

Composition

Sodium hyaluronate; sodium phosphate; sodium chloride; sodium edetate; water for injection.

LOT



140419
2021 04

sodium phosphate; monobasic sodium chloride; sodium edetate; water

How is presented?

HYE is an ophtha-

le of 10ml.

What is it?

HYE is a 0.4% opthalmic solution of high molecular weight sodium hyaluronate, obtained by biotechnological synthesis. Sodium hyaluronate has muco-mimetic, muco-adhesive and viscoelastic properties that improve the tear film stability and keeps the ocular surface comfortable.



When should it be used?

The lubricant, moisturizing and protective qualities of sodium hyaluronate relieve irritation, dry, burning and foreign body sensations in the eyes due to environmental elements such as wind, sun, dry air, salt water, smoke, excessive light, air conditioning, heating, prolonged use of computer or ocular surgery, conjunctivitis, contact lenses use.